



2017 MISE A DISPOSITION des protocoles médicaux du CHU de Rennes : filière obstétricale

Ces protocoles mis à disposition des partenaires du réseau périnatal 35 sont fournis à titre indicatif, ils n'ont pas été validés par la direction du réseau et à ce titre n'engagent pas sa responsabilité. Les textes sont relayés *in extenso*, ils ne peuvent en aucun cas être modifiés ni diffusés hors contexte.

<u>Rédacteur(s)</u>	<u>Approbateur(s) (signature - date)</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Destinataire(s)</u>	
* Sophie Maignant	* Alain Beuchée * Fanny Lebas	* Fanny Lebas	<input checked="" type="checkbox"/> Médecins <input checked="" type="checkbox"/> Cadres de santé <input checked="" type="checkbox"/> IDE / PDE <input checked="" type="checkbox"/> SF	<input checked="" type="checkbox"/> Réa Péd <input checked="" type="checkbox"/> Réa Néonatal <input checked="" type="checkbox"/> SI Néonatal <input checked="" type="checkbox"/> SC Néonatal

But et objet

Prise en charge vaccinale de l'enfant né prématuré et/ou de petit poids (non spécifiée dans le calendrier vaccinal 2014)

Définitions

Terme < **33SA** et/ou poids < **1500g**

Les vaccinations se font en fonction de l'**âge réel** (chronologique).

Actions et méthodes

Modalités d'administration :

- Injection IM sur la face antérolatérale de la cuisse (1 site de chaque côté pour chaque injection) ; sauf pour le BCG (intra dermique sur la face externe du bras)
- Prévention de la douleur par l'application de crème anesthésiante lidocaïne en amont du geste selon le protocole (contre-indiqué pour le BCG) + administration de G30% associée à la succion d'une tétine au moment du geste
- Seconde dose en hospitalisation (pendant 36-48h) si apnée et/ou bradycardie et/ou désaturation lors de la 1^{ère} injection (20% de récurrence)
- Pas d'administration systématique de Paracétamol (seulement si EDIN augmentée ou fièvre ; diminution de l'immunisation ?)

Calendrier vaccinal de l'enfant né avant 33SA et/ou de poids de naissance <1500g :

<u>2 mois</u> (ou <u>6 semaines</u> si l'enfant est sortant avant l'âge de 2 mois)	Hexavalent ¹ Prévenar 13 BCG ² (0.05ml)
<u>3 mois</u>	Hexavalent ¹ Prévenar 13
<u>4 mois</u>	Hexavalent ¹ Prévenar 13
<u>6 mois</u>	Grippe ³ (1/2 dose)



2017 MISE A DISPOSITION des protocoles médicaux du CHU de Rennes : filière obstétricale

Ces protocoles mis à disposition des partenaires du réseau périnatal 35 sont fournis à titre indicatif, ils n'ont pas été validés par la direction du réseau et à ce titre n'engagent pas sa responsabilité. Les textes sont relayés *in extenso*, ils ne peuvent en aucun cas être modifiés ni diffusés hors contexte.

<u>7 mois</u>	Grippe ³ (1/2 dose)
<u>11 mois</u>	Hexavalent ¹ Prévenar 13
<u>12 mois</u>	ROR n° 1 Méningite C
<u>16 mois</u>	ROR n° 2

¹ vaccin pentavalent pour les parents refusant la vaccination contre l'hépatite B après avoir été informés

² indiqué pour la population à risque de tuberculose : Un parent originaire d'un pays endémique
ou enfant vivant en Ile de France
ou voyage d'une durée > 1 mois dans une zone endémique
ou antécédent familial de tuberculose
ou contexte de précarité

NB : BCG contre-indiqué en cas de VIH (ou de traitement immunosuppresseur pendant la grossesse)

³ recommandé notamment en cas de maladie respiratoire (bronchodysplasie, mucoviscidose...) ; cardiopathie congénitale cyanogène +/- HTAP ; syndrome néphrotique...

Remarques :

- en cas de mère HBs + : cf protocole dédié
- vaccin anti-rotavirus : non remboursé; prévenir les parents d'un risque potentiellement augmenté d'invagination intestinale aiguë dans les 7 jours suivants :
 - o Rotarix® monovalent : 1 dose PO à 2 mois, 2^{ème} dose à 3 mois
 - o Rotateq® pentavalent : 3^{ème} dose à 4 mois
- Séroprophylaxie par Synagis : indications précises selon le protocole ; ne retarde pas la réalisation des vaccins (pas de délai à respecter mais veiller à alterner les sites d'injections)

Vaccination de l'entourage (Parents, grands-parents, fratrie, personne ayant l'enfant en garde) :

- Coqueluche : la dernière administration doit être inférieure à 5 ans (ou inférieure à 10 ans si le rappel recommandé à l'âge de 25 ans a été effectué)
- Vaccination anti-grippale les 2 premiers hivers, surtout si l'enfant est âgé de moins de 6 mois (et ne peut donc pas bénéficier de la vaccination anti-grippale)
- ROR : 2 doses de vaccin pour tous les sujets nés après 1980



2017 MISE A DISPOSITION des protocoles médicaux du CHU de Rennes : filière obstétricale

Ces protocoles mis à disposition des partenaires du réseau périnatal 35 sont fournis à titre indicatif, ils n'ont pas été validés par la direction du réseau et à ce titre n'engagent pas sa responsabilité. Les textes sont relayés *in extenso*, ils ne peuvent en aucun cas être modifiés ni diffusés hors contexte.

Documentation et renvois

Le nouveau calendrier vaccinal est-il adapté à l'ancien prématuré ? J.Gaudelus et al. Pour le Groupe pathologie infectieuse pédiatrique (GPIP) Archives de pédiatrie 21 (2014) 1062-1070

http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Calendrier_vaccinal_ministere_sante_2014.pdf

<http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=404;>

hcspr20131229_vaccnourrissongastrorotavirus.pdf